

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 04/07/2025

Date d'affichage : 15/07/2025

MA-DEL-2025-060

L'an deux mil vingt cinq, le onze juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Acceptation d'un don

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Alain FOURIGNON, artiste plasticien domicilié 7 rue d'Herse qui avait été reçu à la Maison des Patrimoines pour une exposition en 2024, souhaite faire don à la commune d'une oeuvre d'art dénommée " Méandre ", qui est un polyptique de 7 éléments, acrylique et technique mixte, 80 cm x 80 cm par élément.

Cette oeuvre pourrait trouver sa place dans la salle du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, sensible au geste de l'auteur :

- accepte le don de Alain FOURIGNON et le remercie profondément et décide d'exposer cette oeuvre dans la salle du Conseil Municipal.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 15/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

Accusé de réception en préfecture
023-212302103-20250711-MA-DEL-2025-060-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025